



Document de référence

La charte paysagère du Pays Midi-Quercy a été élaborée entre janvier 2003 et juin 2004 par un groupement d'architectes paysagistes et d'urbanistes (Urbanisme & Acoustique, Parcourir, Repérage), sur la base d'une démarche de concertation qui a associé des acteurs représentatifs du territoire. **La charte paysagère est un outil de connaissance et d'aide à la décision**, qui exprime le **projet de paysage** choisi par les élus du Pays pour le long terme. Elle comprend : 1 Diagnostic, 1 Stratégie et Enjeux, 4 Plans de paysage, 1 Boîte à outils (fiches de recommandations), 1 charte contractuelle ; ainsi que des Annexes et 11 fiches projets pilotes.

La charte paysagère a été élaborée en application de la Charte de Développement Durable du Pays.

Objectifs généraux

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine et les paysages du territoire, développer sa qualité globale, ses capacités d'accueil, d'attractivité et de cohésion à partir d'un diagnostic et d'un projet de paysage partagés.

- Communiquer, animer, sensibiliser, apporter un appui technique sur la charte paysagère, favoriser sa connaissance, sa compréhension et sa mise en oeuvre à plusieurs échelles territoriales, par différents acteurs : Syndicat Mixte du Pays, élus et agents techniques des Communautés de Communes et des Communes, partenaires techniques, porteurs de projets privés, bureaux d'étude intervenant sur le territoire du Midi-Quercy, habitants...

Champs d'application

Par définition transversale, la charte paysagère peut être mise en oeuvre dans de nombreux domaines :

(1) **information et communication sur la charte paysagère** (sur les objectifs, les documents, la démarche...)

(2) **animation territoriale et sensibilisation** auprès de divers publics sur des thèmes en lien avec la charte paysagère

(3) **suivi de projets** d'aménagement, de développement économique et d'urbanisme (habitat, zones d'activités...), de préservation / mise en valeur du patrimoine naturel et culturel ;

(4) **documents de planification urbaine** : suivi de SCOT, PLU, cartes communales ...

(5) **rédaction d'avis techniques consultatifs**

(6) **instauration et mise en oeuvre de partenariats** avec les services de l'Etat, des associations... Ces actions sont transversales aux domaines (1) à (5) mentionnés précédemment.

Pour favoriser l'application de la charte paysagère, le Syndicat Mixte a recruté une chargée de mission depuis juin 2004 (temps alloué à cette mission : $\frac{3}{4}$ temps puis $\frac{1}{2}$ temps, le temps restant étant consacré à l'animation du programme européen LEADER+).

Etat d'avancement : exemples de mise en œuvre des recommandations paysagères

(1) Communication sur la charte paysagère

✓ Préparation de la publication de la charte paysagère en 3 volumes (courant 2008) afin de mettre celle-ci à la disposition du public dans les Mairies, les Communautés de Communes, les bibliothèques et points-lecture du Pays Midi-Quercy, et de la diffuser à plusieurs partenaires techniques (DDE 82, CAUE...) et associations intervenant sur le territoire, notamment celles recevant du public (CPIE, Maisons Paysannes de France...).

✓ Elaboration en 2005, d'un document de présentation de la charte paysagère pour le grand public, les élus, à l'issue d'une consultation des acteurs locaux et partenaires techniques. Document diffusé en 4000 exemplaires, actuellement en cours de réédition.

✓ Diffusion régulière depuis 2004 du CD-Rom de la charte paysagère et envoi de documents sur ce thème (selon les cas, cahier des charges et fiche d'expérience « phase élaboration », exemples de mise en œuvre,...). Destinataires : Pays, Syndicats Mixte, CAUE, bureaux d'études, porteurs de projet....

✓ Participation à des projets organisés par des associations du territoire en cohérence avec la charte paysagère, notamment par le CPIE Midi-Quercy : intervention en lien avec la charte paysagère sur « les haies » puis « la pierre sèche » dans le cadre de 2 semaines thématiques qui se sont tenues en 2006 ; participation au Comité de suivi de l'élaboration du « Carnet pratique : restaurer la pierre sèche » en 2007, participation au jury du concours photo sur « Les arbres remarquables du Pays Midi-Quercy » en 2008...

✓ Interventions orales sur la charte paysagère ou sur des thèmes ciblés en lien avec cette charte (notamment « paysage & urbanisme »), sur proposition d'acteurs de développement. Par exemples, intervention lors des : Assises du développement territorial en 2006 (organisées par la DDE 82), Journées des chargés d'études inventaire du patrimoine en 2007 (organisées par le Conseil Régional), Séminaire sur La Garonne en 2007 : atelier « paysage et patrimoine culturel » (organisé par le SMEAG), Pays Est-Quercy en 2007, Master développement local de l'Université de Toulouse-le-Mirail en 2007, réunion du Réseau régional Paysage en 2005 et 2008....

(2) Animation territoriale et sensibilisation auprès de divers publics

✓ Participation à l'organisation de la « Journée du Patrimoine de Pays » en 2005, 2006, 2007 (ouvertes à tous publics) en collaboration avec un ensemble d'acteurs co-organisateurs de ces journées (Mairies, Offices de Tourisme, associations, artisans, particuliers...) : animation territoriale (coordination), édition d'une brochure de présentation des animations en Pays Midi-Quercy puis, en 2006 et 2007, co-élaboration d'une brochure à échelle interdépartementale (Tarn-et-Garonne, Lot...), en collaboration avec l'association les Moulins du Quercy et les territoires partenaires (Pays, PNR..)

✓ Participation à un voyage d'étude dans les Cévennes sur le thème « pierre et développement local » en 2006 avec une dizaine d'acteurs du Midi-Quercy intervenant sur la restauration du patrimoine bâti en pierre sèche (notamment APICQ, Maisons Paysannes de France, CPIE).

✓ Co-élaboration d'une réunion à l'attention des élus dans la Communauté de Communes du Quercy-Rouergue et des Gorges de l'Aveyron sur le thème : « Un projet de territoire pour quels documents d'urbanisme ? » en 2005, en collaboration avec la Communauté de Communes, le CAUE 82, la DDE 82.

✓ Co-organisation d'une randonnée sur le paysage et le patrimoine en 2004, en collaboration avec le CAUE 82, l'APICQ, Maisons Paysannes de France, la Société des Sciences Naturelles de Tarn-et-Garonne.

(3) Suivi de projets pilotes de la charte paysagère (phase définition et/ou mise en œuvre)

✓ Aménagement des entrées de bourg à Montricoux, suivi par le Syndicat Mixte de 2004 à 2007, de la définition du cahier des charges à la validation de la phase PRO-DCE sur la Porte Basse. Missions allouées aux maîtres d'œuvre : (1) élaboration d'une étude urbaine et paysagère sur le bourg, (2) étude et travaux d'aménagement sur l'une des entrées de bourg (la Porte Basse).

✓ Valorisation du GR de Pays Midi-Quercy à Puylaroque. Plusieurs actions ont été développées de 2004 à 2007 dans le cadre d'un partenariat avec l'APICQ (Association pour la Promotion de l'Identité des Causses du Quercy), notamment :

- édition en 2007 d'un livret pour enfants sur les paysages et le patrimoine des Causses nommé « Un sentier de découverte sur les Causses du Quercy », élaboré en concertation avec une quinzaine de structures,
- co-élaboration en 2005 d'un document de communication sur la restauration des murets en pierre sèche par l'APICQ et le Syndicat Mixte du Pays en collaboration avec le CAUE 82 et Maisons Paysannes de France,
- soutien à l'organisation de journées de restauration de murets de pierre sèche ouvertes à tous publics en 2004, 2005 et 2006 (chantiers de restauration).

✓ Elaboration d'une étude urbaine et paysagère du bourg à Genebrière en 2006 ; conception du lotissement Chemin du petit Bois à Monteils en 2004 ; extension de bourg à St Cirq en 2007.

✓ Suivi du projet d'intégration paysagère des infrastructures agricoles dans plusieurs Communes, à partir d'une étude réalisée par l'ADASEA et le CAUE 82, en collaboration avec une association locale (Association de Développement Rural) et les exploitants agricoles volontaires, en 2006.

(4) Suivi de Plans Locaux d'Urbanisme

✓ Elaboration de 2 outils visant à faciliter l'intégration de la charte paysagère dans les PLU en cours de révision : « Fiches de synthèse communales » et « Grille d'analyse du PLU au regard de la charte paysagère ». Outils conçus en concertation avec les Communautés de Communes du Pays, le SDAP, le CAUE, la DDE et un bureau d'étude urbanisme.

Entre 2004 et 2007 : 7 fiches de synthèse communales élaborées dans le cadre de la révision de PLU, diffusées aux Communes concernées, aux membres du Conseil de Développement du Pays et à plusieurs personnes publiques consultées ou associées aux procédures de révision des PLU (DDE, SDAP, CAUE, DIREN..).

✓ Rédaction de plusieurs avis techniques consultatifs sur les projets de PLU ; participation à des réunions PLU.

✓ Participation aux réflexions sur les modalités d'intégration de l'inventaire numérisé du patrimoine bâti dans les PLU, en particulier à partir de l'exemple de la Commune de Nègrepelisse en 2004.

(5) Avis techniques sur d'autres projets

- ✓ Coordination d'une concertation sur les volets paysage et urbanisme concernant plusieurs projets d'habitations route de Vaissac à Nègrepelisse, en collaboration avec la Commune, le CAUE 82, la DDE 82, l'ARPE, les propriétaires et les porteurs de projets, en 2004-2005,
- ✓ Rédaction d'avis techniques consultatifs ponctuels sur plusieurs projets d'aménagement, sur demande des Communes.

(6) Instauration et mise en oeuvre de partenariats

- ✓ Formalisation de conventions de partenariats avec le CAUE 82 puis avec la DDE 82 afin de favoriser l'application des recommandations de la charte paysagère du Pays.
- ✓ Entre 2005 à 2008, co-élaboration du **projet de coopération « Jeunes et territoires au fil de l'eau »** en partenariat avec **3 autres GAL** (Albigeois et Bastides, Quercy Rouergue, Ploërmel Cœur de Bretagne), dans le cadre du programme européen LEADER+. Ce projet vise à sensibiliser le public jeune et les structures enfance-jeunesse à une meilleure connaissance et à une meilleure gestion dans le temps de la ressource en eau.

En Pays Midi-Quercy, actions notamment développées par plusieurs acteurs locaux :

- **journées de formation sur l'eau** et élaboration d'une « **musette pédagogique Eau** » à destination des Centres de Loisirs (conçue entre 4 CPIE, dont le CPIE Midi-Quercy),
- mise en place d'un **chantier loisirs jeune** sur un site d'intérêt écologique (le lac du Gouyre à Vaissac) par la Communauté de Communes Terrasses et vallée de l'Aveyron,
- création d'un **sentier de découverte « au fil de l'eau »** au départ de la Commune de St Antonin-Noble-Val, par la Communauté de Communes Quercy-Rouergue Gorges de l'Aveyron ;
- **interventions dans les Centres de Loisirs sur l'eau et le milieu aquatique**, par la Fédération de pêche Midi-Pyrénées en collaboration avec la fédération départementale de pêche,
- création d'un site Internet entre **4 radios associatives** (www.cooperadio.com) ; réalisation d'une série d'émissions avec les enfants, stage d'initiation au reportage radiophonique pour les adolescents, avec rencontres d'acteurs du Midi-Quercy intervenant sur la ressource en eau, par les **4 pôles de CFM** (Caussade, Caylus, Cordes, Villefranche-de-Rouergue),
- organisation d'**animations autour du thème de l'eau en Midi-Quercy** (en lien avec ce projet de coopération ou cette ressource), dans le cadre des Journées Nature Midi-Pyrénées 2008, par un ensemble d'acteurs, avec la collaboration du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Perspectives (propositions)

Enjeux pour l'application de la charte paysagère sur le territoire :

- Développer la capacité des Communautés de Communes et des Communes à être des relais et des référents de l'application de la charte paysagère (cf. projets inscrits au Contrat de Pays, mise en oeuvre des Plans de paysage de terroir, des recommandations de la Boîte à outils).
- Soutenir les projets destinés à mieux connaître, animer, protéger, gérer et mettre en valeur les espaces naturels (sites Natura 2000, projet sur l'Aveyron et ses affluents, sites identifiés dans le cadre de la charte paysagère...)
- Connaissance, prise en compte et valorisation de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale des projets, en lien avec les diverses orientations choisies à échelle du Pays (habitat, énergies, culture...)
- Soutenir les projets destinés à faire partager plus généralement les connaissances sur l'environnement, les paysages, le patrimoine, l'urbanisme...> acquérir une culture commune.

